

BLV Mag

n° 199

Mars 2021



PORTRAITS

CINQ BOURCAINES MISES À L'HONNEUR

Sommaire



4 **La rétro du mois**
Les temps forts en image

6 **Le dossier**
Mieux comprendre
le budget communal

10 **La ville s'engage**
Pouvoir d'achat amélioré
de tous les Bourcains

11 **Vie d'asso**
Compagnie Indice 2

12 **Le portrait**
Christelle Flouret,
Gariné Kesmedjian,
Camille Roux,
Kéo Souvannovang
et Catherine Tracol

14 **Tribunes**
Libre expression

15 **La recette du mois**
État Civil

La photo du mois — à vos clichés !



Chaque mois, l'équipe de rédaction du BLV Mag sélectionne un cliché trouvé sur le réseau social Instagram avec le hashtag **#bourglesvalence**



Le mot du Maire

“ **Aujourd’hui encore il est nécessaire d’agir pour cette notion d’égalité, trop souvent bafouée par des comportements ou jugements inappropriés** ”



Marlène Mourier
Maire de Bourg-lès-Valence

« **M**a revendication en tant que femme, c’est que ma différence soit prise en compte, que je ne sois pas contrainte de m’adapter au modèle masculin ». Cette citation de Simone Veil me paraît aujourd’hui encore très actuelle et je souhaite vous faire partager à travers ce numéro du BLV Mag ma conviction forte en faveur de l’égalité homme-femme.

Dans un contexte où notre modèle de société est en mutation permanente, il est toujours nécessaire de conserver un socle de valeurs, garantes d’un destin commun.

L’égalité entre les sexes constitue évidemment un des fondamentaux de notre République et se situe au cœur du bien vivre ensemble.

Aujourd’hui encore, il est nécessaire d’agir

pour cette notion d’égalité, trop souvent bafouée par des comportements ou jugements inappropriés.

Ce numéro du mois de mars vous présente cinq parcours de femmes bourcaines qui s’engagent au quotidien à travers leur statut d’entrepreneuses.

Commerçantes ou chefs d’entreprise, elles sont créatrices de richesse pour notre territoire et contribuent au dynamisme local.

Naturellement, de nombreuses autres femmes, de professions ou de statuts variées, auraient pu être ainsi valorisées.

Elles sont nombreuses, fortes et impliquées. Elles font avancer notre société et, au nom de l’ensemble du Conseil municipal, je veux les en remercier.



BLV Mag • Directeur de la publication : Marlène Mourier • Direction de la communication : Charly Mathey • Maquette et mise en page : Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos : Yannis Buliard ; Charly Mathey ; Yoann Prin • Impression : Graphot • Tirage : 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables FSC • Dépôt légal : à parution • Date de parution : mars 2021 • Distribution : Distribal.

La rétro du mois — les temps forts en image

LANCEMENT DE LA DEUXIÈME ÉTAPE DU PLAN "COMMERCES DE PROXIMITÉ"

Après avoir lancé une phase de communication pour inciter les Bourcains à consommer local, la Ville passe à la deuxième étape de son plan « *commerces de proximité* ». Objectif : rencontrer les commerçants pour mesurer leurs difficultés, comprendre leurs attentes et établir un plan d'actions. Il est indispensable d'agir pour que celles et ceux qui font vivre l'attractivité commerciale de la ville soient encore en activité dans les semaines et mois à venir.



3 février



1^{er} février

LES JEUNES ÉCOLIERS ONT DU TALENT

Sous l'autorité des animateurs relais des écoles du Moulin d'Albon, Germain-Fraisie, Jacques-Reynaud et Pestre-Chony, les jeunes Bourcains ont réalisé des masques très originaux sur le thème de Walt Disney. Ces activités sont proposées sur les temps périscolaires, dans l'objectif de dynamiser l'année scolaire des plus jeunes. Bravo à nos jeunes artistes !

DES VACANCES RÉUSSIES À L'ALSH ADOS 11-14 ANS

Durant les vacances d'hiver, l'ALSH Ados 11-14 ans a organisé deux stages, du 8 au 19 février.

Au programme : « *les ados mènent l'enquête* ».

Durant 5 jours, des intervenants extérieurs (police municipale, arche des métiers, La Diagonale du Fou) les ont initiés aux techniques d'enquêtes policières.

La deuxième semaine était consacrée à un stage « *multi-activités* » dont une après-midi découverte d'un atelier viennoiserie à la Maison Obringer à Valence.



17 février



LES GAGNANTS DU JEU CONCOURS « MA VILLE EN FÊTE »

En présence de Madame le Maire, Marlène Mourier, et de Danie Payan, adjointe en charge des animations, le jury a remis aux lauréats un panier garni d'une valeur de 40 € composé de produits locaux. Encore un grand merci aux 80 participants qui ont illuminé notre ville et participé à la magie de Noël dans nos rues et quartiers. Bravo à toutes et à tous et à l'année prochaine !

15 février



DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LES BÂTIMENTS PUBLICS

Installés sur les toitures de l'Hôtel de Ville et des écoles élémentaires Germain-Fraisse et Jacques-Reynaud, 300 panneaux photovoltaïques produisent de l'électricité verte à hauteur de 120 MWh / an.

Bourg-lès-Valence, une ville engagée dans une démarche de développement durable et écologique.

DE L'ART AUX QUATRE COINS DE NOTRE VILLE

Découvrez les étonnantes et originales sculptures de Sébastien Perrier, agent municipal du service des espaces verts.

Tronçonnées dans le bois, ces remarquables totems donnent à Bourg-lès-Valence une identité culturelle spécifique.

4 février



UNE GESTION EXEMPLAIRE

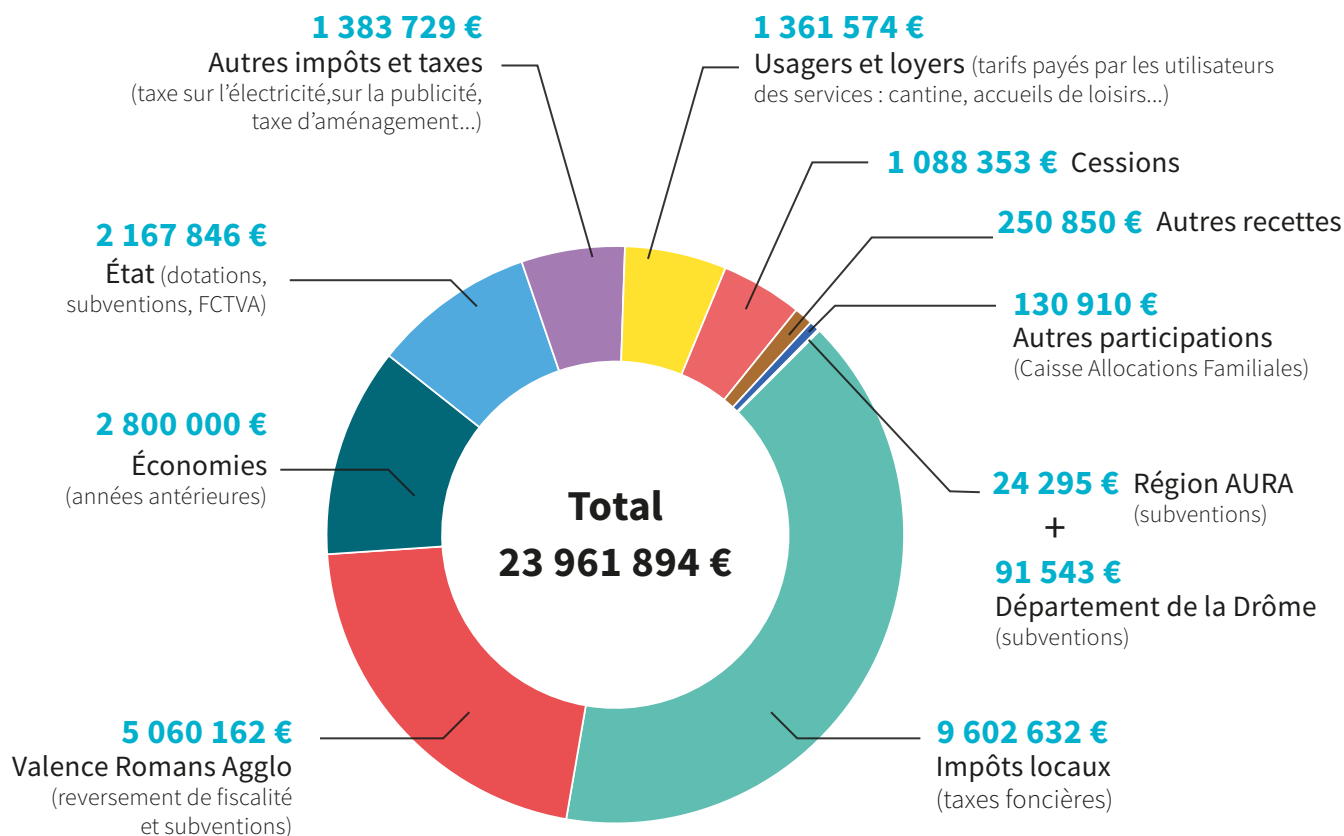
pour un budget maîtrisé

La rigueur et l'anticipation dans la gestion des finances permettent des investissements sur toute la ville et dans tous les domaines

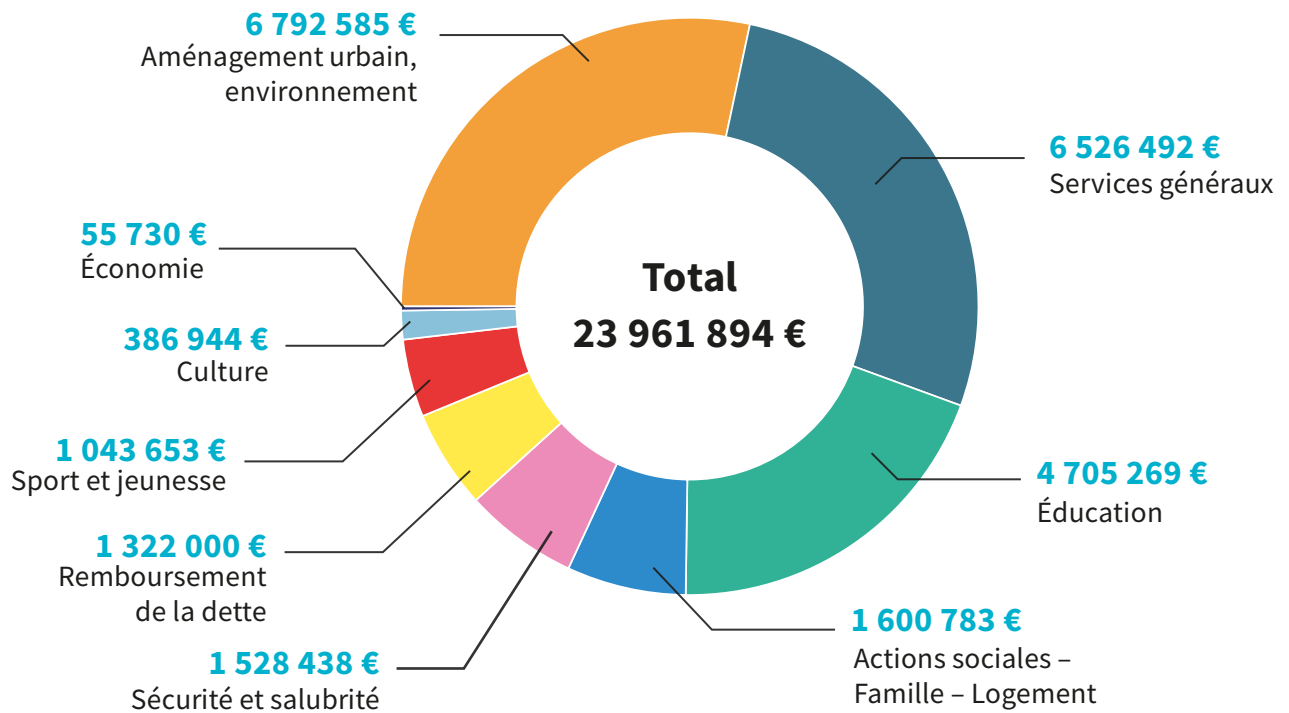
Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale. Il détermine l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est à la fois un acte de prévision et d'autorisation. Le budget 2021 a été établi avec beaucoup de réalisme. Il a été préparé avec des perspectives budgétaires qui tiennent compte de la crise sanitaire et économique qui impacte notre pays et le monde entier depuis un an maintenant.

POUR MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL

d'où vient l'argent...



...et où va l'argent



La Ville a donc été contrainte à encore plus de rigueur dans l'élaboration de son budget, pour mener à bien les projets prioritaires liés à la sécurité, l'éducation, l'urbanisme, la propreté... et assurer les actions habituelles de la commune (périscolaire, entretien de la voirie, des espaces verts, des écoles...).

Malgré ces incertitudes, Bourg-lès-Valence reste l'une des rares villes de France à ne pas augmenter ses taux d'imposition, pour donner encore plus de pouvoir d'achat aux Bourcains. Grâce à une gestion

rigoureuse, la municipalité, depuis son arrivée en 2014, a su faire des économies avec la réduction des dépenses de fonctionnement, la renégociation des emprunts en 2015 grâce à la baisse des taux bancaires, la recherche de financements externes renforcée par le recrutement d'un agent spécialement dédié à cette mission qui a permis d'obtenir, depuis 2014, près de 6,5 millions d'€.

Tout cela se fait au profit d'investissements (travaux de voirie, écoles, aménagement de l'Île-Parc Girodet, équipements sportifs, sécurité, vidéoprotection...).



LISTE NON-EXHAUSTIVE D'INVESTISSEMENTS PROGRAMMÉS POUR 2021

En 2021, le budget de la commune fait apparaître des priorités en investissement correspondant aux attentes des Bourcain(e)s.

Quelques exemples :

- > **510 000 €** Première tranche des travaux de l'école du Moulin d'Albon (étude, reprise de l'étanchéité, éclairage, isolation de l'élémentaire et de la cantine).
- > **24 000 €** Installation de visiophones dans 5 écoles.
- > **245 000 €** Aménagement de la ViaRhôna au niveau des quais du Vieux-Bourg.
- > **147 760 €** Réalisation du chemin piéton reliant le site du Valentin à l'avenue de Lyon.
- > **45 000 €** Réfection de la rue Barnave (en concertation avec la Ville de Valence).
- > **25 000 €** Installation d'une main-courante au stade de football de Girodet Sud.
- > **13 800 €** Changement des bancs de touche des stades de football et de rugby Joseph-Claret.
- > **134 500 €** Travaux dans les cimetières (plantations, extension...).
- > **9 000 €** Pose de défibrillateurs.
- > **220 000 €** Achat d'une balayeuse et renouvellement de véhicules (police municipale, propreté...).
- > **73 000 €** Achat de 8 caméras de vidéoprotection.
- > **90 000 €** Aménagement paysager du point-point Giratoire Nord.



COMBIEN ÇA COÛTE POUR LA VILLE ?



439 €

1 élève
élémentaire



936 €

1 élève
maternelle



150 €

1 panneau de
signalisation



11 000 €

1 ralentisseur



10 000 €

1 caméra de
vidéoprotection
(+ installation)



150 000 €

1 balayeuse



35 000 €

1 tondeuse
autoportée



12 800 €

Brigade de propreté
(tags, dépôts sauvages,
déjections canines)

VOTRE VILLE EN BREF

20 459
habitants

122 357
mètres de voiries
communales

1 673
enfants scolarisés/an
(596 en maternelle,
1 077 en élémentaire)

5 158
cartes d'identité,
passeports réalisés/an

518 721
m² d'espaces verts

750
enfants accueillis
en centre de loisirs/an

6 337 638 €
subventions obtenues
depuis 2014

10 €
1 repas à la cantine

La Ville maintient les subventions aux associations

La crise sanitaire économique et sociale que traverse notre pays affecte directement les activités associatives. Aussi, afin de garantir une certaine sérénité dans cette période trouble et, malgré l'impact financier Covid sur la collectivité, la municipalité a décidé de maintenir, cette année, le même niveau de subvention qu'en 2020 pour chacune des associations dont les dossiers sont complets.



“ La commune est confrontée à une baisse de ses ressources, à des incertitudes notamment liées à la crise sanitaire, à des dépenses imprévues en cours d'exercice qui rendent l'élaboration du budget difficile. Comme les ménages, nous sommes attentifs et pointilleux sur chaque dépense. ”

Éliane Guillon

1^{ère} adjointe au Maire en charge des finances

La mutuelle communale négociée

UN DISPOSITIF RENOUVELÉ ET REPROPOSÉ À L'AUTOMNE PROCHAIN

La Ville de Bourg-lès-Valence souhaite continuer de proposer aux administrés et aux salariés des TPE-PME travaillant sur la commune, une mutuelle proposant un tarif attractif avec un niveau de prestations le plus compétitif possible.

Toutes les catégories de la population pouvant justifier de résider ou de travailler sur la commune pourront bénéficier de la couverture santé (personnes âgées, enfants, familles, inactifs...) et améliorer ainsi l'accès aux soins tout en augmentant leur pouvoir d'achat.

Choisir la meilleure offre

Le choix de la commune se portera sur un partenaire qui sera en mesure de développer aussi des actions relatives à la santé publique telle la téléconsultation.

Une consultation a donc été engagée en février auprès de nombreux organismes pour un choix (en mai-juin 2021) du partenaire pour la mutuelle communale « *ma santé, ma ville, ma mutuelle* » pour la période 2022 à 2024. Une campagne d'information sera lancée entre juin et septembre 2021, avec une mise en place opérationnelle à compter du 1^{er} octobre 2021 pour des prises de rendez-vous « *conseil* » auprès du prestataire retenu.



L'ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE VERTE (GAZ ET ÉLECTRICITÉ)



En plus de la mutuelle négociée, la municipalité a lancé une consultation pour une nouvelle campagne d'achat groupé de gaz et d'électricité. L'objectif est de réduire le montant de vos factures, de négocier des offres d'électricité plus avantageuses financièrement et de bénéficier d'une électricité 100 % verte.

Comme en 2019, un prestataire spécialisé dans ce domaine a été choisi pour accompagner la commune dans la mise en concurrence des fournisseurs d'énergie et analyser leurs offres.

Le ou les fournisseurs retenus par la Ville seront communiqués aux habitants en juin 2021, en vue de souscriptions effectives à partir de juillet 2021. D'ici là, et par l'intermédiaire de notre prestataire, des préinscriptions seront organisées à partir d'avril 2021.

Ces préinscriptions n'engageront pas les habitants, mais permettront d'évaluer le volume de foyers bourcains éventuellement intéressés, pouvant ainsi permettre d'obtenir des tarifs plus attractifs.

Apprendre le théâtre avec la Compagnie **indice 2** école & cie



Indice 2 est une association qui regroupe deux entités : une école de théâtre le *Théâtre du Local*, qui a vu le jour en 1988, et en 2003, une compagnie professionnelle, *Espace Perspectives*. Basée place de la Liberté, la compagnie crée des spectacles professionnels et amateurs, forme des comédiens jeunes et adultes en ateliers, en stages, en milieu scolaire et organise des manifestations et des séjours culturels. Elle compte aujourd'hui une centaine d'adhérents.

L'école de théâtre

L'école de théâtre est destinée à toutes les personnes, de niveau débutant à confirmé, à partir de 7 ans.

Plusieurs ateliers composent cette section, des ateliers enfants, ados et adultes encadrés par 3 intervenants professionnels : Lydia Hériter, Christophe Mirabel et Anaïs Prat. La formation est une partie importante de la compagnie et amène les participants à s'éveiller à l'art dramatique, à associer partage, plaisir, création collective et à développer l'improvisation.

Elle permet également aux jeunes (et moins jeunes) d'apprendre à gérer leur corps dans l'espace, à découvrir leur voix, puis à approfondir la discipline en appréhendant la recherche de leur jeu dramatique.

Les élèves du dernier cycle (à partir de 15 ans) sont amenés à créer un spectacle accompli, joué une dizaine de fois dans la région. Les spectacles du dernier cycle appelés « *La Jeune Troupe* » sont présentés dans divers festivals et ont pour la plupart été récompensés au Festival de l'avenir de Valence.

De nombreux projets et manifestations culturelles

Depuis sa création, **Indice 2** est à l'origine de nombreux projets et manifestations culturelles : gestion et programmation d'une salle de spectacle au Festival d'Avignon de 1999 à 2001, organisation de festivals et de soirées à thèmes (*les Soirées Automnales* de 2007 à 2010, les *Rencontres de théâtre amateur* depuis 2008) et l'organisation de séjours culturels au *Festival d'Avignon* depuis 2009.

Les 13^e *Rencontres de théâtre amateur* seront programmées du 12 au 20 juin prochain, salle du Vote, place de la Liberté, si la situation sanitaire le permet.

En savoir +

Renseignements et inscriptions :

☎ 09 79 54 02 16

💻 contact@indice2.fr

✉ www.indice2.fr

Les portraits

Cinq Bourcaines mises à l'honneur

À l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, voici le portrait de cinq femmes actives, commerçantes et chefs d'entreprise à Bourg-lès-Valence.



Christelle Flouret, Aroma C

Christelle Flouret a créé la marque Aroma C dans son salon de coiffure établi au rez-de-chaussée de son domicile, quartier de Godanger. Elle fabrique des colorations végétales et organise des ateliers pour apprendre à faire chez soi les colorations. Elle confie : « *Je travaille avec 95 % de femmes et mon métier s'adresse à une clientèle féminine. J'utilise uniquement des produits naturels, à base de plantes.* » En plus de son métier de coiffeuse, Christelle Flouret s'est également diversifiée et propose, aux côtés de sa fille Eugénie, des massages et de la naturopathie.

“ Il y a encore des a priori vis-à-vis de mon statut de femme mais la nouvelle génération est différente et accepte mieux qu'une femme puisse donner des conseils techniques ”

Catherine Tracol, PDG de l'entreprise Mirval.

Kéo Souvannavong, Épicerie de l'Asie

Très connue des Bourcaines et des Bourcains, l'épicerie de l'Asie a été créée par Kéo Souvannavong en 2009. Originaire du Laos, Khouanekeo dit Kéo est gérante de cette petite épicerie avenue Jean-Jaurès qui propose des spécialités alimentaires asiatiques « *À la base, j'adore faire à manger. Lorsqu'un client entre dans notre épicerie, c'est d'abord pour trouver un conseil.* »

Commerçante, Kéo n'a pas d'a priori sur son statut de femme. Elle conclut : « *Notre clientèle est très variée, d'origines diverses, d'âges et de sexes différents. Dans le commerce, je ne ressens pas de préjugés sur le fait d'être une femme.* »



Camille Roux, écurie Les Selles

Camille Roux gère l'écurie *Les Selles* depuis presque 10 ans. Bourcaine de naissance, elle a repris la grande exploitation d'arboriculture de son papa située quartier des Selles pour la transformer en écurie. Elle élève des chevaux mais son métier consiste à « être une pension, à nourrir, soigner et garder les chevaux des autres. »

Passionnée d'équitation depuis sa plus tendre enfance, elle évolue dans un milieu où les femmes sont majoritaires. « Il y a environ 80% de femmes qui font ce métier mais comme gérante d'écurie, c'est assez rare, d'autant plus que je suis seule à gérer 40 chevaux à l'année. »



Catherine Tracol, miroiterie Mirval

Créée en 1980, l'entreprise *Mirval* est aujourd'hui leader dans son domaine : la miroiterie et la vitrerie. À l'origine de sa création, Catherine Tracol, PDG de la PME bourcaine, emploie 7 personnes. Miroitier de métier, Catherine Tracol travaille uniquement avec des hommes et se définit comme un « robot multifonction. »

Elle confie : « Je suis la seule femme à faire ce métier et depuis 40 ans, j'ai été habituée à une certaine défiance. Il y a encore des a priori vis-à-vis de mon statut de femme mais la nouvelle génération est différente et accepte mieux qu'une femme puisse donner des conseils techniques. »

Gariné Kesmedjian, Sassoun By Gariné

Gariné Kesmedjian a créé *Sassoun By Gariné* en 2018. Dans son laboratoire situé avenue Jean-Jaurès, elle cuisine des plats libanais et arméniens. D'abord traiteur-événementiel, Gariné a récemment lancé un food-truck et propose des plats en semaine, des livraisons le week-end. Gariné a grandi dans cet univers de la restauration.

« J'ai appris la cuisine auprès de mes parents et j'ai décidé de lancer ma propre affaire. J'ai repris le nom de leur restaurant (*Sassoun*) avec l'ajout personnalisé *By Gariné* afin d'apporter ma touche un peu plus féminine. » La cuisine est encore un milieu où les hommes sont majoritaires, mais cette tendance évolue. « Beaucoup de grands chefs sont encore des hommes... la situation commence à changer et on voit de plus en plus de femmes, notamment sur notre territoire avec Anne-Sophie Pic, notre ambassadrice et modèle à toutes » confie t-elle.



Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

S'engager en faveur de votre pouvoir d'achat est une ambition clairement inscrite au rang des priorités de l'équipe municipale. À travers ce numéro, vous avez pu constater que deux mesures phares avaient été relancées cette année : la mutuelle communale et l'achat groupé d'énergie verte. Lors du lancement de ces politiques publiques nouvelles, des économies concrètes ont été constatées pour les Bourcaines et les Bourcains qui ont souscrit aux offres négociées.

Nous tenons à rappeler que ces mesures vous concernent toutes et tous, sans aucune condition d'accès. Chacun pourra à nouveau venir se renseigner, comparer et possiblement souscrire

pour retrouver des marges de manœuvre sur son propre pouvoir d'achat.

Au cours du mandat, nous irons encore plus loin en mettant en œuvre d'autres actions concrètes. Vous permettre de réaliser des économies sur vos dépenses mensuelles nous semble indispensable dans une période économique incertaine. Cette démarche est aussi de nature à vous conforter dans l'idée que consommer local est possible. Nos commerçants en ont d'ailleurs bien besoin. Nous comptons sur vous pour les soutenir comme vous pouvez compter sur nous pour vous aider à bénéficier d'offres attractives. Un projet concret et utile pour Bourg-lès-Valence !

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gentil - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Philippe Gilles - Thierry Belle - Sophie Tanchon - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Marhez Sellami - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habard - Alexandre Baillet

Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

Pour la 7^e année consécutive, nous avons proposé à l'équipe municipale LR d'inscrire au budget nos propositions : rénovation des voiries, protection de l'environnement, baisse des tarifs de cantine, santé... Et bien non, cette année encore, le plus gros investissement reste la facture de la passerelle ! En pleine période de crise sanitaire, cette dépense reste très largement non prioritaire dans la vie quotidienne des Bourcain(e)s.

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Alexandre Pothain - Brigitte Bajard - Frédéric Tremblay - Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont

/ Nouveau conseiller municipal / Nouvelle délégation



Alexandre Baillet intègre le Conseil municipal et Sophie Tanchon se voit attribuer une nouvelle délégation

Suite au décès d'Olimpia Blasco, conseillère municipale, **Alexandre Baillet** devient conseiller municipal délégué à la gestion de l'espace public, aux risques majeurs naturels et technologiques. Il a été élu lors de la séance du 24 février dernier.

Sophie Tanchon, conseillère municipale déléguée au logement et aux personnes en situation de handicap, aura désormais en charge les affaires patriotiques.

/ État civil

NAISSANCES

Tylia Diaz Biousse
Roxane Guerimand
Ava Golin
Charlie Boulton

Lorelei Pascual Creusefond
Liam Cattin
Arthur Barallon

MARIAGES

Jérôme Caro et Ingrid Yong-Sang

Vincent Lair et Inès Labianca

Hichem Chouit et Dora Charni

DÉCÈS

Paulette Vacher née Giffon
Henri Bayendrian
Olimpia Blasco née Da Silva Oliveira
Jean Malfrait
René Batin
Solange Brunel
Georges Saury
Dany Bleux

Henri Bourguignon
Michela Pintus née Piroddi
Ismaël Salem
Blanca Capdeville née Buenacasa-Perez
Dikran Maldjian
Michel Richtarch
Maryse Plantier née Bourna
Joseph Plantier

Colette Tournoud
Gérard Clair
Solange Grange née Roche
Catherine Torinesi née Jouanneault
Maxime Landon
René Tronel
Jeanne My née Barraco

/ La recette du mois



La salade d'aubergines

Pour 4 personnes

- **Épluchez** et **coupez** en fines lamelles les aubergines que vous aurez préalablement fait cuire au four 20 minutes à 170°.
- **Coupez** en petits dés les tomates, poivrons et les oignons.
- **Émincez** le persil et mettez le tout dans un saladier.
- **Rajoutez** le jus de citron, l'huile d'olive, le cumin, le sel et le paprika doux.
- **Mélangez** délicatement et **laissez** reposer 30 minutes au frigo.
- **Assaisonnez** à votre convenance et **dégustez** bien frais.

Ingrédients

- 500 g d'aubergines
- 150 g de tomates
- 25 g de poivrons rouges
- 25 g de poivrons verts
- 25 g de poivrons jaunes
- 15 g d'oignons
- 20 g de persil frais
- 3 cuillères à soupe de jus de citron
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Cumin : 1 cuillère à café
- 1 demi-cuillère à café de sel
- 1 demi-cuillère à café de paprika doux

Bonne dégustation !



Une recette du traiteur :
Sassoun By Gariné
créée par
Gariné Kesmedjian



ILS N'ATTENDENT QUE VOUS !

SOYONS SOLIDAIRES
DE NOS COMMERÇANTS
BOURCAINS, ACHETONS
LOCAL !



VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE